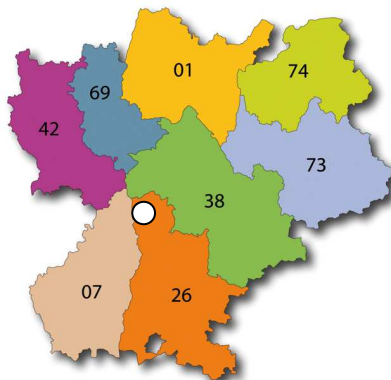




SAINT-VALLIER L'ÉCO-CITOYENNE (26)

Saint-Vallier

Située au bord du Rhône, la petite commune de Saint-Vallier (4018 habitants) est aussi chef lieu de canton. Sa localisation dans ce secteur contraint de la vallée de Rhône, lui confère une importance toute particulière par rapport aux communes limitrophes avec qui elle s'est organisée en intercommunalité (Communauté de communes des Deux Rives - 4 communes ardéchoises et 4 drômoises). Elle concentre sur son territoire des équipements communaux à vocation intercommunale (halte fluviale, centre hospitalier, médiathèque...) mais aussi un pôle économique qui rencontre aujourd'hui des difficultés. La population principalement à faibles revenus est directement touchée. Ces difficultés accentuent les problèmes de délinquance et le déficit d'image dont souffre le territoire. La collectivité disposant de faibles moyens et d'une petite équipe d'agents municipaux (50 agents) doit faire face à des enjeux importants. Elle supporte des projets lourds à la hauteur d'une ville de 10 000 habitants (gare multimodale, rénovation urbaine et création d'un éco-quartier, politique de la ville, ...).



A l'origine

La municipalité a trouvé dans le concept de développement durable, un ressort pour travailler plus efficacement et dans une dynamique positive, pouvant retentir sur l'image de la ville. Elle a érigé ce thème en projet de mandature 2008-2014. Au-delà des premiers exemples d'opérations publiques et privées réussies (nettoyage des berges, éclairage public exemplaire, bilan carbone, entreprise coopérative...), la ville a souhaité véritablement structurer une démarche pas à pas basée sur la sensibilisation, l'exemplarité et la valorisation des résultats des différentes parties intéressées. Pour cela, elle a choisi de favoriser le développement de l'éco-responsabilité des agents et élus, bilan carbone à l'appui, pour ensuite envisager avec plus de légitimité le déploiement d'un projet plus territorial. Lauréate de l'appel à projet régional "Rhône-Alpins éco-citoyens" en 2009, elle a confié à 2 cabinets, Argo&Siloe et Alticentre, le soin de l'accompagner dans la mise en œuvre de ce projet fédérateur et mobilisateur, nommé "Saint-Vallier l'éco-citoyenne".

Objectifs du projet

- 1/ **Mettre en place une semaine du développement durable** pour rendre lisibles les bonnes pratiques déjà initiées et apporter un éclairage sur les pratiques et solutions alternatives
- 2/ **Définir un plan d'actions favorisant les synergies entre acteurs** et permettant de développer l'innovation et la cohésion territoriale (collectivités, entreprises, associations, citoyens)

Et si c'était à refaire ?

«En 2010, les participants à la semaine du développement durable se sont fait trop rares, mais en 2011, la météo aidant, ils y étaient plus nombreux. Ce projet a renforcé la connaissance entre acteurs. Il a fait émerger des questionnements sur le développement durable. Les projets se sont enrichis et nous réfléchissons avec la communauté de communes à prolonger la dynamique par un Agenda 21. Par contre, nous avons peut-être sous estimé le temps et la charge de travail. Assurer la relève dans les services est très difficile et le projet repose beaucoup sur les mêmes personnes : agents relais et direction générale. Pour engager ce type de projet il faut anticiper sur l'action et « partir tôt pour arriver à point ». Mobiliser en interne, mais aussi les acteurs du territoire demande tact et constance. Cela ne va pas sans un minimum de temps consacré à l'échange, à la compréhension des situations, des idées, des envies, des points de blocages.»

Jacques CHEVAL, Maire de Saint-Vallier.

Points forts

- Une implication des agents pour travailler sur l'exemplarité de la collectivité .
- Un renforcement des liens entre la ville et les acteurs.
- Des actions rendues visibles lors de la semaine du développement durable.
- Des projets enrichis par cette dynamique.



Principales étapes

Décembre / janvier 2009 :

- Entretiens individuels ou semi-collectifs avec les élus
- Réunions de concertation pour le lancement et la mobilisation des acteurs
- Construction du programme d'actions

Mi-mars/ Avril 2010 :

- Entretiens individuels ou semi-collectifs (agents, services de la ville, associations, entreprises locales...)
- Rédaction d'un «guide des bonnes pratiques d'éco-responsabilité»
- Réunions de concertation sur la concrétisation et la préparation de la semaine du DD

Du 01 au 07 avril 2010 : Première Semaine du Développement Durable

Mi-juin 2010 :

- Animation de rencontres avec les habitants (réunions de quartier)
- Bilan des efforts communaux et citoyens

Juin 2011 :

- renouvellement de la semaine du développement durable sur le thème de l'Eau
- inauguration de la halte fluviale

Acteurs impliqués

- élus et agents des services de la Ville
- associations : restos du cœur, SVBD, DIPAS, AMIL, SVSR, ALSE, Handball, ADIL 26
- les écoles, le collège et le lycée
- Entreprises : Vanatome, CERALEP, PRSE, Servipack, UCIA
- Autres collectivités et services : communauté de communes, médiathèque, office du tourisme, SIRCTOM, SIBG, SDED, CCAS, hôpital, cinéma

Contact

Mairie de SAINT VALLIER
Armelle MASSET
Directrice Générale des Services
Place de l'Hôtel de Ville
26240 SAINT VALLIER
Tél : 04 75 23 07 66 (standard)
armelle.masset@saintvallier.com

Aller plus loin...

Site du MEDDTL : <http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/-La-Semaine-du-developpement-5->

Quelques réalisations et indicateurs clés

■ Une implication des agents pour travailler sur l'exemplarité de la collectivité : avant d'inciter les autres acteurs du territoire.

- Cette implication a été possible avec l'engagement fort du maire et de la direction générale.
- 8 agents relais se sont portés volontaires après les entretiens individuels avec la hiérarchie, lors desquels la démarche leur a été expliquée. Ils ont reçus une lettre de mission (heures accordées au projet, prises sur le temps de travail sans rémunération supplémentaire) et ont été présentés au reste de l'équipe lors des vœux du maire.
- Un groupe de travail transversal sans niveau hiérarchique a piloté la démarche (logo, idées d'animations, amorce de pratiques internes éco-responsables...)
- Un plan d'actions suite au Bilan Carbone « Patrimoine et Services » : économies d'eau et d'énergie (éclairage public, isolation des bâtiments...), buffets bio, recyclage du papier, maintenance renforcée, mutualisation des envois des services à la préfecture, police à vélo, ...

■ Un renforcement des liens entre la ville et les acteurs : par des rencontres et une mise en valeur d'actions engagées.

- L'entreprise Saint-Vallieroise PRSE, produits réfractaires, a elle aussi réalisé un bilan carbone
- Le club de basket a mis en place un système très performant de réduction et de récupération des déchets lors des matches.
- L'atelier « couture » des restos du Cœur de Saint-Vallier, créé en 2008, redonne une seconde vie aux vêtements et linges usagés par le recyclage des pièces les plus abîmées et la réutilisation de ce qui est exploitable. Il permet l'apprentissage de la couture et du tricot.
- Les fleuristes font la promotion de plantes dépolluantes...

■ Des actions rendues visibles en différents points de la ville lors de la semaine du développement durable : les actions mises en avant étaient portées soit par la commune soit par les acteurs.

- **Des expositions** : Bilan carbone de la Commune ; Recyclage des déchets papiers ; Economies d'énergie et éclairage public de la Ville (SDED) ; Information sur l'eau, sur les plantes dépolluantes chez les fleuristes...
- **Des animations, visites, ateliers** : Toilettes sèches ; Mobilier urbain en plastique recyclé (bancs) ; Désherbage et compostage ; Couture et tricot des restos du Cœur ; Revêtement en végécol du complexe sportif ; Arthérapie et nettoyage vapeur et de sèche-mains au centre hospitalier ; Bâtiment HQE de la communauté de communes en présence de l'architecte ; « la roue du tri » par le SIRCTOM ; Contes pour enfants ; Repas bio pour les écoles et le foyer restaurant Cornu...
- **Des conférences et documentaires** : « Logement et développement durable » par le Point Information Energie (ADIL 26) ; « Solutions Locales pour Désordre global », documentaire de Coline Serreau ; Reprise d'«Océans» pour les scolaires ...
- **Des projets enrichis par cette dynamique** : cet engagement se poursuit dans les autres projets en cours.
- Des réunions de quartier dédiées « mon quartier éco-citoyen » à l'automne 2011, une charte d'engagement avec les associations est envisagée.
- Le projet d'éco-quartier : en relation avec l'EPORA pour la démolition reconstruction, ce projet a été préparé sur la base d'une analyse environnementale de l'urbanisme.
- Gestion de l'eau : nettoyage des rivières avec les habitants, sensibilisation aux économies d'eau et travail sur les factures impayées...
- Mise en valeur des créateurs de céramique du Nord Drôme dans le parc Witsenhausen Adelmann...



Fiche téléchargeable sur :

www.ddrhonealpesraee.org (moteur de recherche : Eco-responsabilité / Eco-citoyenneté-Initiatives de territoires)

Document réalisé par :

RHONALPENERGIE
Environnement

21 rue des Archers - 69002 Lyon
Téléphone : 04 78 37 29 14
Courriel : raee@raee.org
Internet : www.raee.org

Avec le soutien de :

Rhône-Alpes Région

